

Concours d'idée / Architecture contemporaine vexinoise

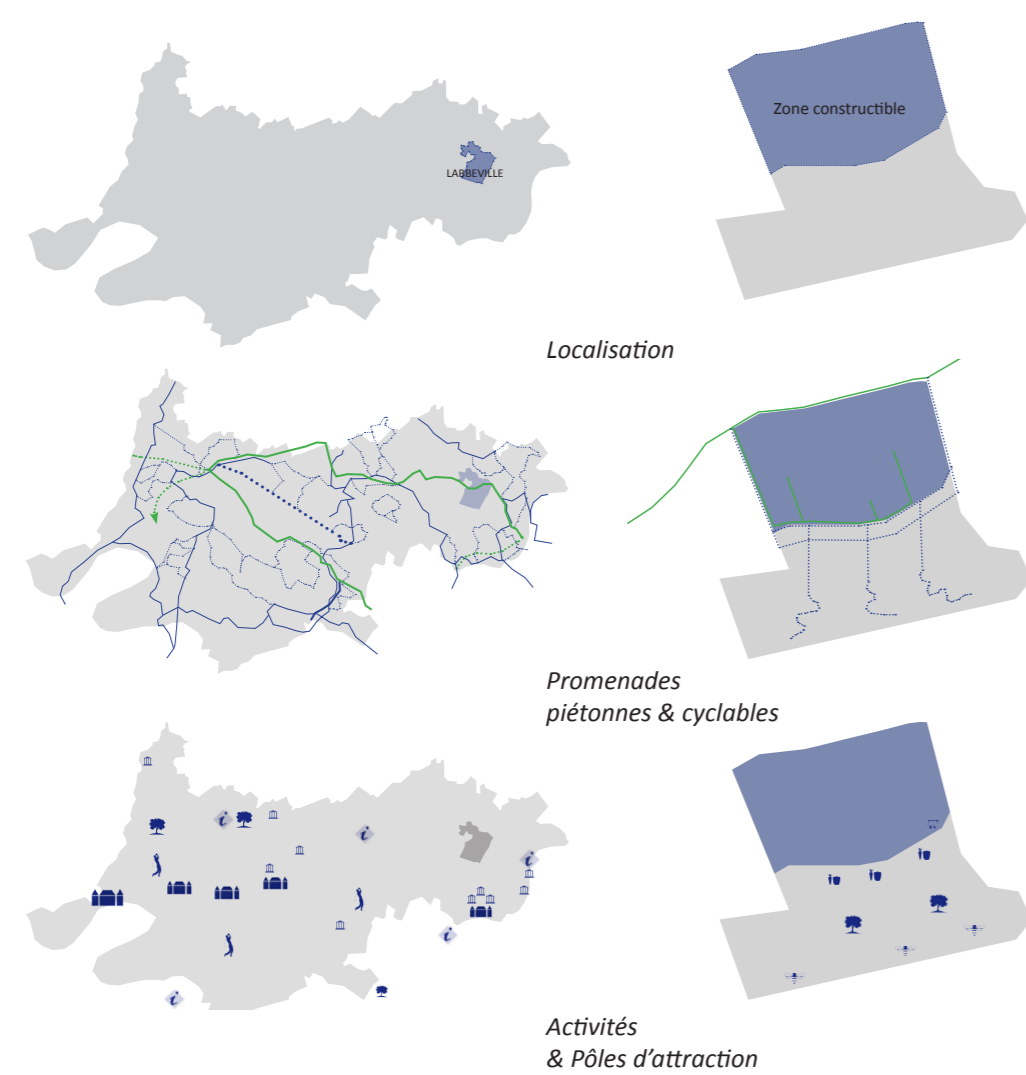
Terres de partage

NOM D'ÉQUIPE
NVL
1/2



VUE DE L'IMPLANTATION DE L'ENSEMBLE PROJETÉ SUR LE TERRAIN

PARTI PRIS URBAIN



SCHEMA COMPARATIF DES ZONES DE PROMENADE ET D'ATTRACTION
PARC NATUREL DU VEXIN / PARCELLE DU PROJET À LABBEVILLE

Labbeville et ses villages voisins présentent une unité architecturale et urbaine sobre et lisible : un ensemble de bâtisses et murets homogènes en pierres, des toits de briques, des bords de route et fossés plantés bien définis, une **végétation omniprésente**. Ce paysage urbain harmonieux offre des **vues systématiques** sur la végétation à la fois sauvage et dense, et plus que structurante à l'échelle de la région.

Le site de projet présente une **grande richesse dans sa composition et son emplacement** : il est bordé de part et d'autre par de grands arbres qui créent un écran visuel intact, et son orientation en pente nord/sud, offre de **multiples points de vue** tantôt vers le centre-bourg de Labbeville et ses terres agricoles, tantôt vers le petit bois mystérieux en fond de parcelle. **À lui seul, le site de concours reflète bien la richesse des paysages vexinois**. Le calme qui s'en dégage et la sérénité qu'il confère aspire à un cocoon à ne pas dénaturer et à préserver indéfiniment.

- Circulations douces
- Chemin de Grande Randonnée
- Chemin de Petite Randonnée
- Offices du tourisme
- Musées
- Châteaux
- Parcs et Jardins
- Golfs
- Aires de jeux
- Ruches
- Parcs et jardins
- Jardins partagés

1- Maintenir les fossés et autres atouts existants, qui structurent la voirie et le site, et **participer de la biodiversité** (écrans visuels, filtres anti-polluants routiers) : dégager et réexploiter les accès existants.

2- S'insérer en douceur dans ce site préservé, naturel et vert, sans le dénaturer ni envisager aucune suppression de végétaux.

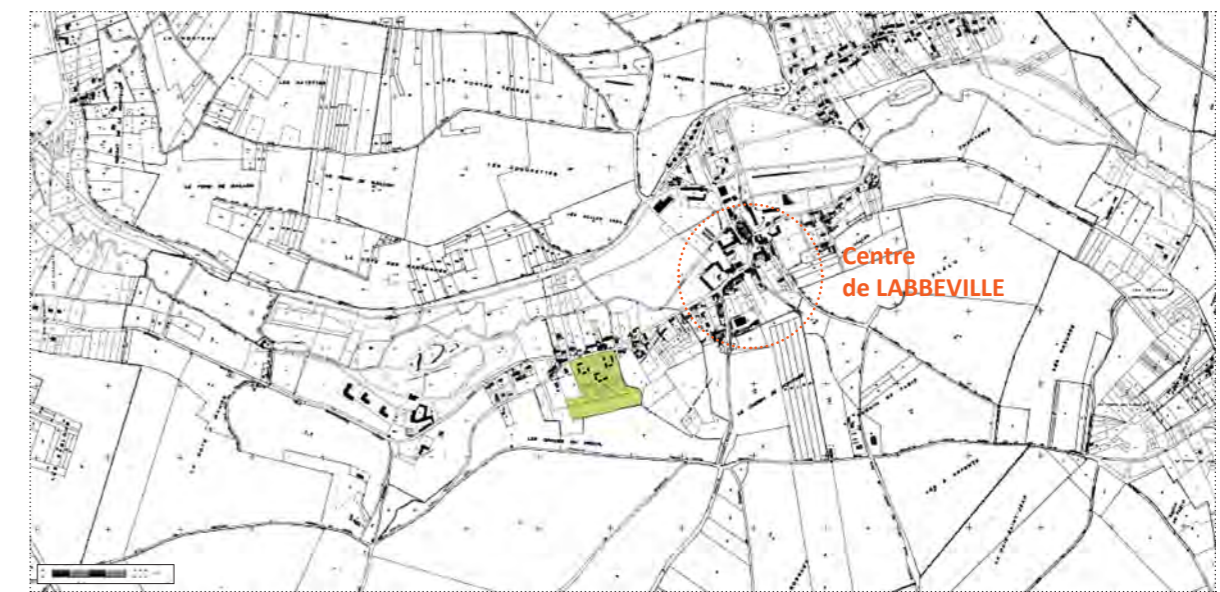
3- Promouvoir les sources de biodiversité (*installation de ruches dans le petit bois, création de bassins de rétention d'eaux pluviales, laisser libre-court à la croissance des plantes*).

4- Insérer un projet d'habitation dans la plus grande continuité du paysage urbain existant, sans fractures. Rechercher une lecture de la parcelle à l'image de celles qui composent le paysage vexinois et dans le respect de la **Charte paysagère du Parc du Vexin**.

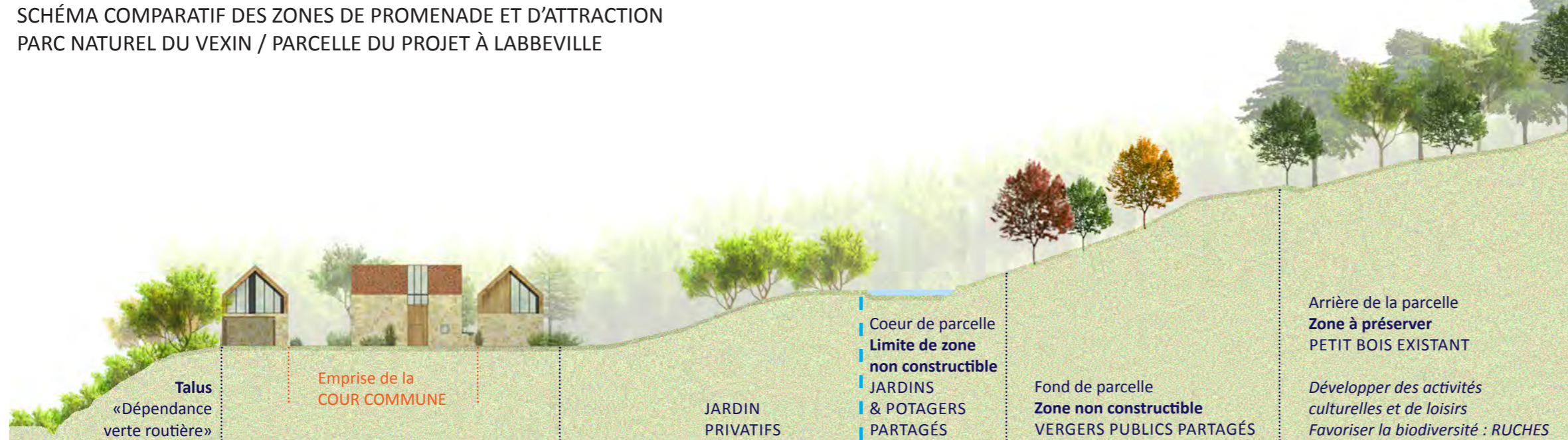
5- Réadapter l'habitat du Vexin. Créer un concept de **maisons contemporaines respectueuses de l'environnement et modulaires**, pouvant être reexploitées à une parcelle vexinoise similaire.

6- Profiter de l'existence des cheminements piétons et cyclistes (GR, «Avenue Verte») qui longent le site par la route, pour créer un **point d'arrêt & d'intérêt urbain** à l'échelle de la ville et du Parc du Vexin : espace ludique à ciel ouvert (*parcours sensoriels et éducatifs sur la biodiversité, artisanat, démonstrations et dégustations de miel et spécialités régionales, événements temporaires associatifs*).

7- Développer un concept d'espaces libres et de **partage à toutes les échelles** : régionale, urbaine et locale



REPÉRAGE DE LA PARCELLE ET DU PROJET SUR PLAN DE CADASTRE



COUPE SCHEMATIQUE NORD-SUD SUR LE TERRAIN AU 1/500°
(VUE SUR LE CORPS D'HABITATION N°1)

VUE SUR LA PROMENADE VERS LES RUCHES EN COEUR DE FORÊT



PLAN DE MASSE / ÉCHELLE 1/750°
(PERMETTANT D'APPRÉHENDER LE PROJET ET LA PARCELLE DANS SON CONTEXTE URBAIN PROCHE)

- PARTAGER
- SE RETROUVER CHEZ SOI
- ÉCHANGER
- S'IMPRÉGNER
- PRÉSERVER
- DÉCOUVRIR TRANSMETTRE

Concours d'idée / Architecture contemporaine vexinoise

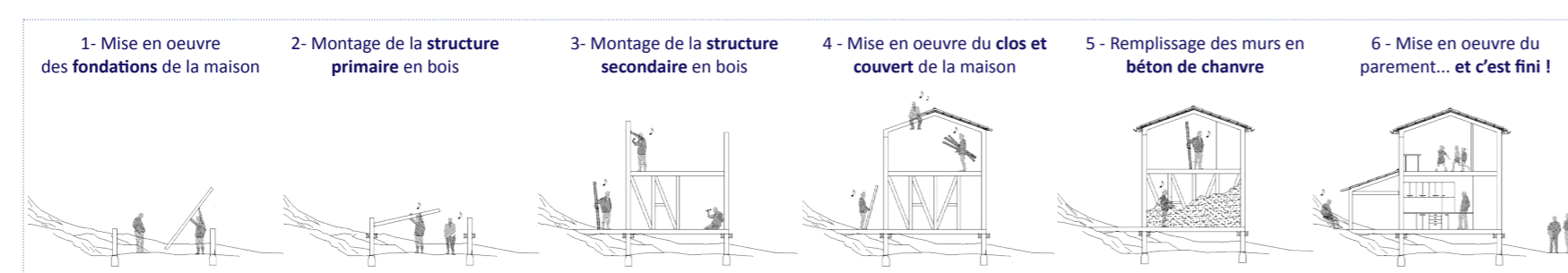
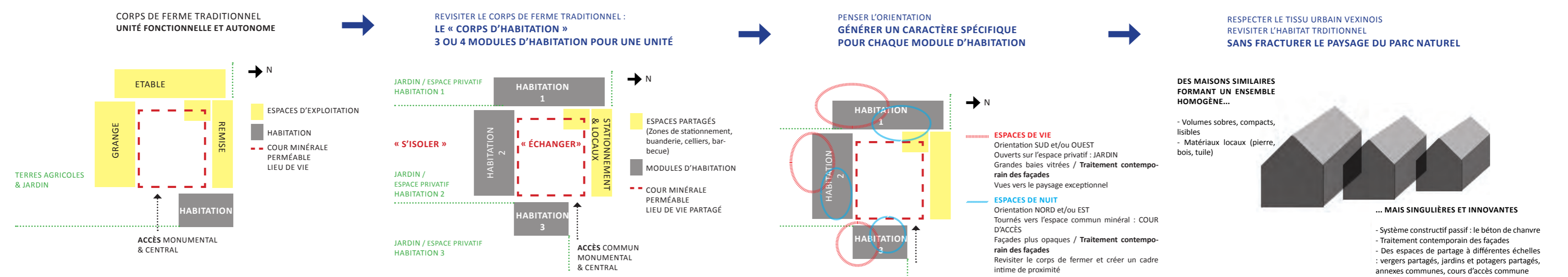
Terres de partage

NOM D'ÉQUIPE
NVL
2/2

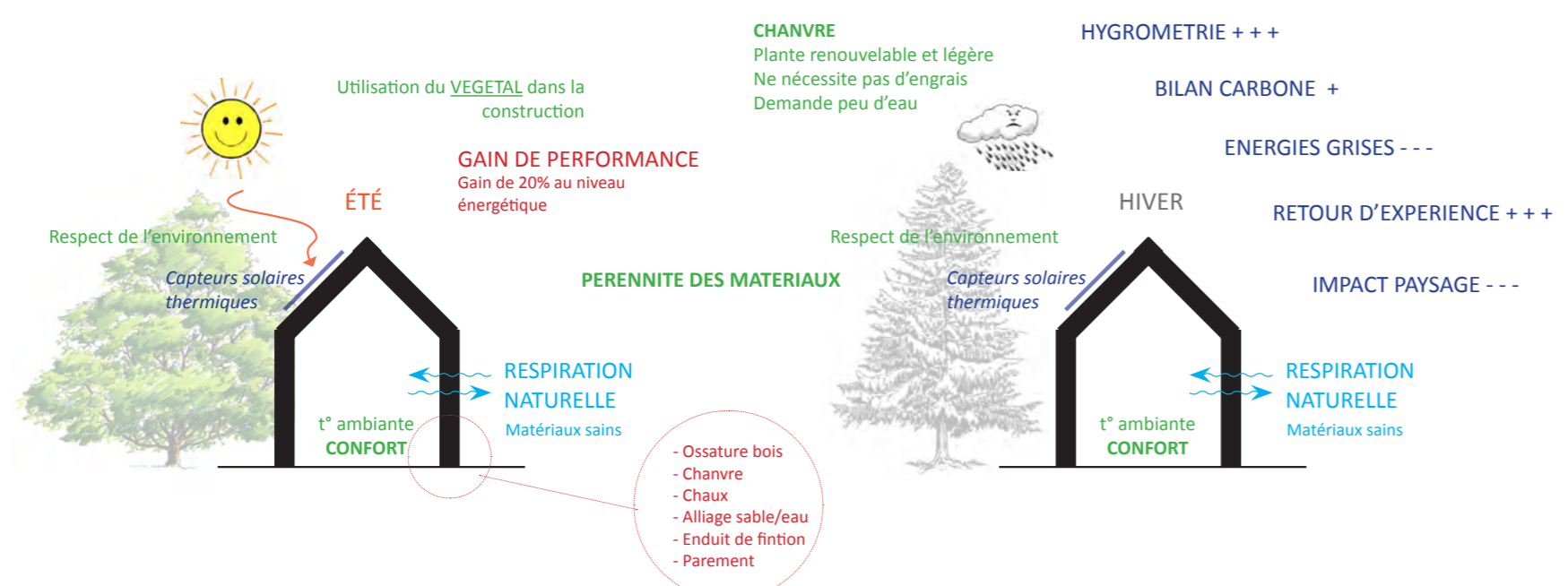


VUE DE L'IMPLANTATION DE L'ENSEMBLE PROJETÉ SUR LE TERRAIN

PARTI PRIS ARCHITECTURAL



NOTICE DE MONTAGE DU BÉTON DE CHANVRE ET CONCEPT BIOCLIMATIQUE



1- Développer un concept de maison modulaire, bio-climatique et innovante : ne pas chercher à révolutionner l'habitat par ses formes mais à travers son autonomie énergétique.

2- Affirmer un mode d'habiter basé sur l'échange et le partage, l'« Habiter ensemble » : transformer le corps de ferme traditionnel vexinois en un « corps d'habitation » offrant une cour minérale commune à l'usage de plusieurs habitants, créer des espaces communs de stationnement à proximité des maisons, rendre possible l'utilisation de locaux communs favorisant le contact avec ses voisins, offrir un espace de jeux pour enfants protégé de la voierie et des jardins & potagers partagés.

aux évolutions actuelles. Compactes, elles permettent d'obtenir une performance thermique optimale.

FACADES
Les façades exposées au nord et/ou à l'est sont tournées sur la cour commune, celles au sud et/ou à l'ouest et sur jardin privatif. Les façades sur cour sont plus opaques, afin de préserver une intimité des pièces de nuit. Elles respectent l'écriture sobre, lisible et durable des constructions locales, et permettent de pallier au climat froid hivernal. Les façades sur jardin se démarquent par de grandes baies contemporaines et une terrasse de plein pied, ouvrant les espaces de vie vers les espaces du grand jardin privatif et cadrant des vues vers le paysage environnant.

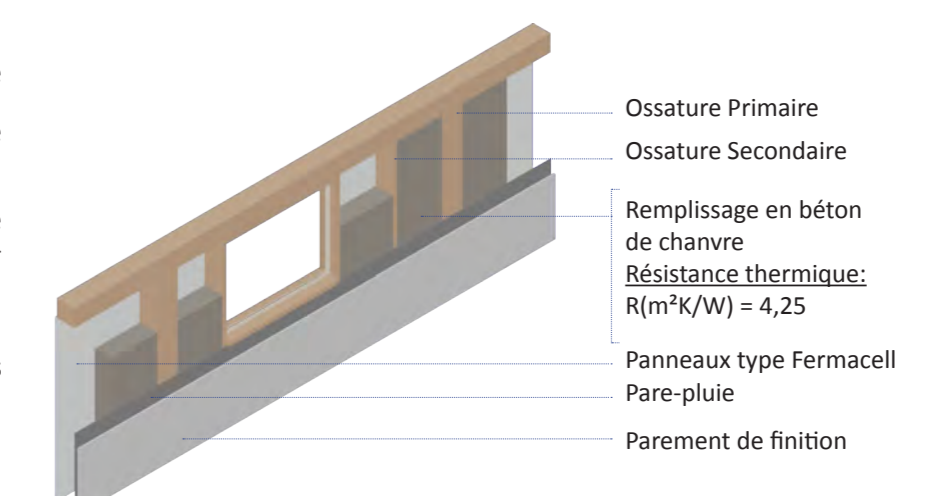
MATÉRIALITÉ : LE BÉTON DE CHANVRE

- Matériau naturel de remplissage isolant et écologique : contrairement au béton traditionnel il est non structurel, posé sur une ossature porteuse en bois et camouflé ensuite sous un parement. Mélange de chanvre et de chaux, il est projeté horizontalement et joue le rôle d'un isolant réducteur significatif de ponts thermiques.
- Nature hygroscopique du chanvre : les murs respirent en été comme en hiver de manière saine et naturelle.
- Atteinte d'objectifs énergétiques ambitieux, pour une épaisseur de parois identique.
- Légèreté du matériau et simplicité de mise en oeuvre : chantier rapide, propre et silencieux, ne nécessitant ni l'intervention de machines de construction lourde, ni la mise en place de fondations surdimensionnées.

VOLUMÉTRIE
Les modules d'habitation s'inspirent de l'écriture architecture et des proportions locales, prenant la forme d'un volume unique développé en longueur, sur un ou deux niveaux. La hauteur maximale atteint 7.80 m.

MODULES
- Maisons très fonctionnelles pour optimiser la superficie et répondre

PRINCIPE CONSTRUCTIF



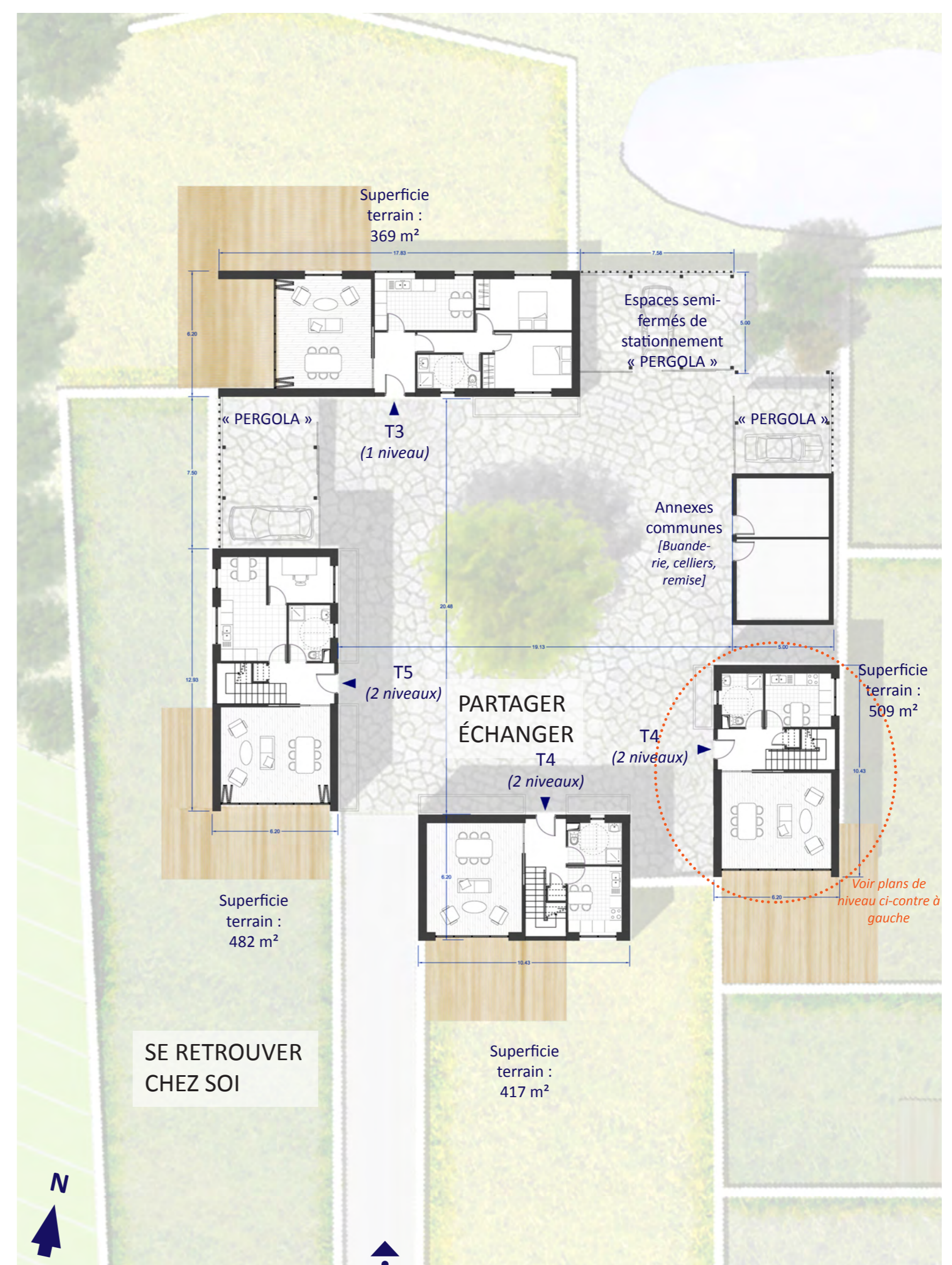
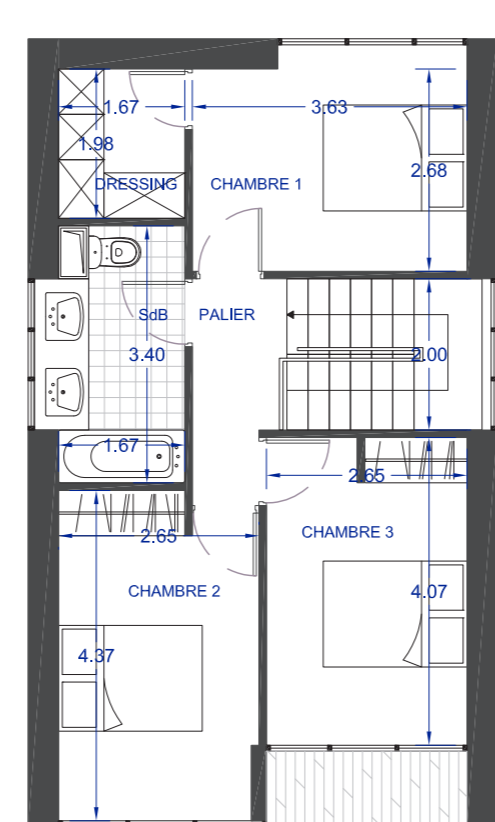
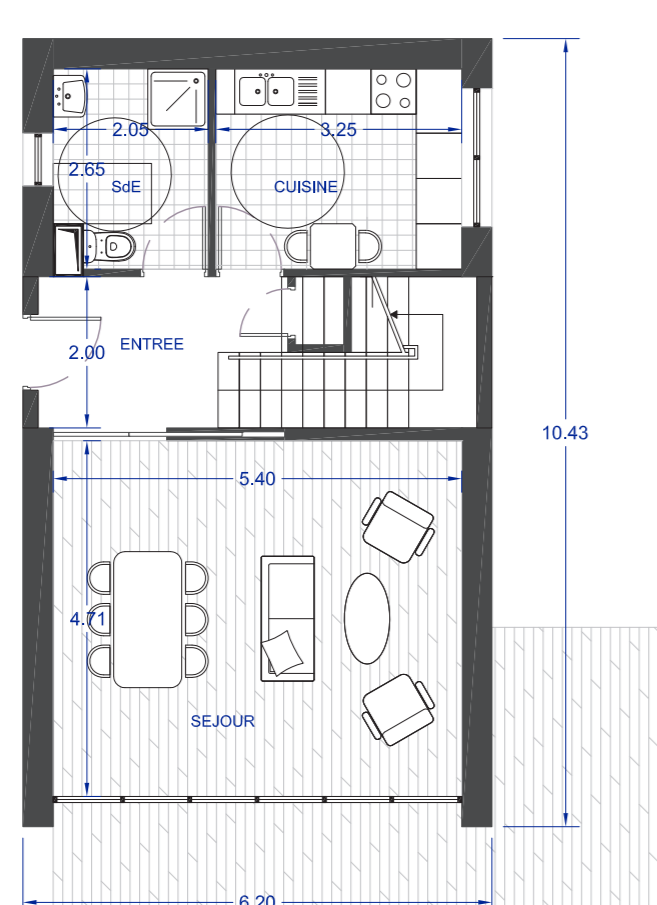
FACADES EXTÉRIEURES OUEST SUR JARDINS / CORPS D'HABITATION N°01 / ÉCHELLE 1/200°



FACADES INTÉRIEURES EST SUR COUR COMMUNE / CORPS D'HABITATION N°01 / ÉCHELLE 1/200°



FACADES EXTÉRIEURES SUD SUR JARDINS / CORPS D'HABITATION N°01 / ÉCHELLE 1/200°



PLAN DU CORPS D'HABITATION / ÉCHELLE 1/200°